

Montréal, le 31 août 2016

PAR COURRIER

Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2016-2017-190**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 24 août 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec :

« [...] une copie de tous les documents (comprenant les procès-verbaux des audiences ainsi que le jugement), dans la requête déposée par l'entreprise Béton provincial de Matane contestant une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ».

En ce qui a trait à l'obtention d'une copie du dossier, nous vous informons, après analyse de votre demande en vertu de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1), que ce document peut vous être communiqué. Vous trouverez donc ci-joint un cédérom comprenant une copie de l'intégralité du dossier *Béton Provincial Limitée c. Commission de protection du territoire agricole* et al., portant le numéro STE-Q-216015-1603.

En ce qui concerne l'obtention d'une copie de la décision dans ce dossier, nous vous informons, conformément à l'article 47 (3) de la *Loi sur l'accès*, que le Tribunal ne détient pas le document demandé puisqu'aucune décision n'a été rendue à ce jour.

.../2

Conformément au *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels* (c. A-2.1 r.3), vous trouverez également en pièces jointes un reçu au montant de 7,95 \$ ainsi que la facture pour les frais liés à la reproduction du dossier sur cédérom.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

***ORIGINAL SIGNÉ***

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Cédérom, reçu, facture et avis de recours